

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 711-11, L 712-2,
- Vu les statuts d'Avignon Université,
- Vu l'élection de Monsieur Georges LINARÈS à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2023,
- **Considérant** que le président de l'établissement exerce, au nom de l'établissement, les compétences de gestion et d'administration,
- Considérant que, dans ce cadre, il peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,

ARRÊTE

Article 1

Délégation du Président est donnée à **M. Alain RICHAUD**, vice-président du conseil d'administration, à effet de signer en son nom les décisions relatives aux points suivants :

- les exonérations des droits d'inscription des étudiants en raison de leur situation personnelle (selon les critères votés en conseil d'administration) après avis de la commission d'exonération ;
- les contrats et conventions conclues entre Avignon Université et la SAS VILLA IMMO SUR, en qualité de représentant de l'université, ainsi que tout acte engageant l'établissement en lien avec l'exécution de ces contrats.

Article 2

Le présent arrêté abroge tout arrêté de délégation de signature pour les mêmes actes au bénéfice du même délégataire.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il sera affiché de manière permanente en zone présidence, consultable dans le recueil des actes et décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires » ; et transmis à Monsieur le Recteur de région académique, Chancelier des Universités.

Le présent arrêté sera notifié au délégataire concerné et transmis à l'agent comptable.

Article 5

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 25 août 2025 Le Président d'Avignon Université,

Georges **Georges LINARÈS** le 26/08/2025 15:59:14 +02:00

AVIGNON

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, et publié le 26 août 2025